

Certaines activités s'exercent dans une ambiance thermique contraignante, voire extrême, par exemple à proximité de source de chaleur, de chaudières ou dans des couloirs situés en sous sol, dans des locaux frigorifiques. À l'origine du risque : l'activité physique importante, les vêtements de travail inadaptés (trop épais ou trop minces), les conditions thermo-hygrométriques défavorables (température faible ou excessive, l'absence de ventilation ou courants d'air, le rayonnement thermique des parois chaudes ou froides, les machines à températures élevées, les sources d'humidité), des conditions météorologiques exceptionnelles (canicule, ensoleillement direct, intempéries, humidité trop faible ou trop élevée...).

La chaleur provoque déshydratation, déficit en sel, accélération du rythme cardiaque avec un risque de syncope. Le froid provoque des gelures, des affections du nez, de la gorge et des bronches ; il participe à la maladie de Raynaud.

Coup de chaleur et hypothermie peuvent aller jusqu'à entraîner la mort. Mais, le plus souvent, il s'agit d'inconfort permanent ou occasionnel.

Quelques questions à se poser :

- Les agents se plaignent-ils de la chaleur ou du froid ? Doivent-ils subir des changements brusques de température ? Sont-ils exposés à des courants d'air ? En ambiance chaude, se plaignent-ils de transpiration abondante, de soif, de vertiges, de fatigue, de nausées ? Où sont les sources de chaleur ? Existe-t-il une ventilation ?
- Comment sont orientés les locaux ? Les fenêtres orientées au sud ont-elles des stores ? Les vêtements de travail et de protection des salariés sont-ils adaptés à l'ambiance thermique ?

La maîtrise des risques liés aux ambiances thermiques signifie :

- Limiter l'influence du climat (isolation, pose de stores, chauffage, climatisation ou conditionnement de l'air adaptés et réglables par le personnel, en été, prévoir l'aération de nuit des locaux...),
- Éliminer ou réduire l'influence des sources de chaleur ou de froid (encoffrement des machines, extraction de l'air chaud, utilisation d'écrans contre le rayonnement thermique ou de sas, portes battantes à lames souples, rideau d'air chaud pour se protéger de l'air froid...),
- Supprimer ou minimiser les temps d'exposition (automatiser certaines tâches, favoriser les activités hors des ambiances contraignantes, réduire les efforts physiques, alterner les tâches, aménager des pauses qui permettent à l'organisme de récupérer...),
- Prévoir des tenues de travail adaptées et, si nécessaire, des vêtements de protection (vestes chaudes accrochées à l'entrée des chambres froides, vêtements antithermiques pour les ambiances chaudes extrêmes...).